



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

exonération

Question écrite n° 90768

Texte de la question

M. Gérard Menuel interroge M. le ministre des finances et des comptes publics sur les aménagements du dispositif d'exonération fiscale en zone de revitalisation rurale (ZRR). Ainsi, il lui demande des précisions concernant le régime prévu par l'article 44 quindecies du CGI, lequel semble faire l'objet d'interprétation restrictive par l'administration fiscale locale, au regard de la loi de finances 2011.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Menuel](#)

Circonscription : Aube (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90768

Rubrique : Impôt sur les sociétés

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [3 novembre 2015](#), page 8062

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)